

Juncker n'a rien à imposer, il n'est qu'un fonctionnaire non élu...

écrit par Hoplite | 30 juin 2016



Juncker n'a rien à imposer du tout. Ce n'est qu'un fonctionnaire non élu qui n'a aucun pouvoir autre que celui que veulent lui donner nos chers dirigeants. La commission est un organe de propositions et un organe d'exécution des décisions prises par l'assemblée.

La Commission assume les principales tâches suivantes:

- elle soumet des propositions d'actes législatifs, qui sont ensuite adoptés par les co-législateurs, c'est-à-dire le Parlement européen et le Conseil des ministres;
- elle veille à l'application du droit de l'Union (si nécessaire avec l'aide de la Cour de justice de l'UE);
- elle fixe les objectifs et les actions prioritaires, qui sont définis tous les ans dans son programme de travail, et s'emploie à les mettre en œuvre;
- elle gère et met en œuvre les politiques et le budget de l'UE;
- elle représente l'Union sur la scène internationale (négociation d'accords commerciaux entre l'UE et d'autres pays, par exemple).

Juncker est un dictateur coopté par les chefs d'état qui lui font faire leurs basses oeuvres.